

96e Assemblée générale de l'ASE, le 23 août 1980 à Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **71 (1980)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elektrotechnik— Electrotechnique



96^e Assemblée générale de l'ASE, le 23 août 1980 à Genève

Allocution du président, M. A. W. Roth

Conférence donnée à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ASE

Notre assemblée générale 1980 que j'ai l'honneur d'ouvrir souligne, si cela était encore nécessaire, le caractère suisse pluri-régional de notre association. Je voudrais d'abord exprimer mon plaisir d'être ici à Genève. La présence d'un nombre si considérable de nos membres est un hommage à la Suisse romande. Genève signifie aussi l'ouverture de notre modeste pays sur le monde, une situation dont nous sommes fiers et qui nous est indispensable même si nous cachons souvent ces sentiments sous des affectations de supériorité par rapport aux organismes internationaux. En outre pour nous électriciens être à Genève veut dire séjourner dans la capitale mondiale de notre art, puisque nous nous trouvons auprès du domicile de la Commission Electrotechnique Internationale. De tout temps la Suisse a compris l'importance et a soutenu l'idée du caractère universel de la technique électrique. Notre association est fière des relations cordiales qui nous lient à la CEI, ses présidents et son secrétaire général.

Une question avec laquelle notre association a été confrontée et dont je tiens à vous parler sont certaines attaques dont nous avons été l'objet. Quelques maisons commerciales et petits fabricants d'appareils électriques ou électroniques ont des difficultés avec l'obligation de certification du matériel. Etant donné notre rôle de laboratoire d'essais et de gestionnaire contractuel de l'inspecteurat fédéral des courants forts nous sommes impliqués dans différentes phases du processus de certification. Dans le fond nous sommes pourtant essentiellement exécutant des arrêtés fédéraux découlant de la loi sur l'électricité et ceci dans l'intérêt des consommateurs. Le comité a pu se rendre compte que l'application des arrêtés est maniée d'une façon beaucoup plus flexible grâce au fait que notre personnel a une formation et une attitude foncièrement technique par opposition à une conception plus formaliste qui serait nécessairement adoptée par un service d'état. Bien en-

tendu rien n'est parfait et nous avons repéré différents cas où la simplification et l'accélération du processus étaient possibles. Les attaques du reste très isolées publiées ces dernières années dans un très petit nombre de journaux mélangeaient sans discernement le contenu des arrêtés, donc un domaine strictement fédéral, avec les procédures pour lesquelles l'ASE prend ses responsabilités. Comme vous le savez notre association s'occupe activement à promouvoir un changement des arrêtés concernant le matériel soumis aux essais. Les voix critiques ignorent volontairement les difficultés de concilier les intérêts du commerce, de la fabrication de matériel et de la sécurité des consommateurs. La loi sur l'électricité est un exemple historique de l'existence d'un esprit de protection des consommateurs. Aujourd'hui où cette idée devient un slogan politique il serait paradoxe de supprimer tout notion de sécurité au profit de la seule liberté du commerce. La position de notre comité a été de poursuivre nos efforts en vue d'une libéralisation des arrêtés, d'améliorer les procédures et surtout d'expliquer aux intéressés les multiples aspects des problèmes. Nous pensons aujourd'hui que nous avons bien fait d'éviter toute polémique de presse et de ne pas engager de poursuites en diffamation. Nos organes coopèrent aujourd'hui efficacement avec différentes associations représentants des groupes spécifiques. Nous avons fait notre possible pour éviter dans l'avenir des attaques inconsidérées et nous espérons que tous les milieux s'associent à nos efforts constructifs en vue d'une nouvelle réglementation fédérale.

Notre association suit de très près les problèmes liés à l'énergie. Le contact avec nos membres à ce sujet a été particulièrement intense. D'une manière générale nous nous efforçons de faire comprendre que les applications de l'électricité ont un caractère économiquement beaucoup plus vital que celles de pétrole qui sont souvent fonction du seul niveau de

confort. Parmi les usages de l'électricité il est nécessaire et en cela je répète mes paroles de l'assemblée 1979, de donner une priorité à la place de travail par rapport à l'habitation. Nous constatons, d'autre part, sans que les statistiques puissent être interprétés très rigoureusement, que dans l'usage domestique le chauffage électrique d'appoint a pris un essor non négligeable. Comme une réduction sensible de l'huile de chauffage est également enregistrée, il est permis de constater que pour les durées d'utilisation courtes le chauffage électrique a un effet de substitution du pétrole absolument valable malgré les coefficients exergetiques peu reluisants. Ces deux constatations soutiennent la nécessité de réserves de production électriques importantes, donc de la construction des centrales atomiques projetées. Monsieur le conseiller fédéral Honegger a sans équivoques pris cette même position. La sauvegarde à moyen terme d'une activité économique raisonnable, donc du niveau de vie, ne peut être assuré autrement. C'est aussi dans cette optique de sauvegarde et de plus dans l'idée de répartir les sacrifices éventuels également entre les populations suisses que notre association et la majorité de ses membres s'est exprimé en faveur d'un article constitutionnel sur l'énergie. Les études juridiques publiées ces derniers temps ont largement démontré que les compétences cantonales et communales engendreraient des inégalités flagrantes, telles que, à titre d'exemple, la limitation des exportations cantonales de l'énergie électrique. En tant que citoyen, ingénieur ou industriel prévoyant nous devons considérer un doublement relatif des prix de pétrole en cinq ans comme hypothèse même optimiste. Or dans de telles conditions l'appel au pouvoir politique par de larges segments de la population ne pourrait plus être ignoré.

A part ces questions d'énergie différents problèmes ont préoccupés nos membres. Le comité et son président se font un devoir d'y être sensibles et de voir dans quelle mesure l'association peut rendre service aux électriciens et au pays tout entier. Je citerais dans ce contexte l'intégration entre l'électricité comprise comme courant fort et l'électronique. J'ai personnellement poursuivi cette voie déjà tracée par mes prédécesseurs et je puis vous assurer que le comité en entier s'est très clairement exprimé pour un renforcement de l'universalité de l'association. A côté des réalisations concrètes comme le CSEE nous nous devons aussi de nous profiler clairement vis-à-vis des jeunes, futurs membres, et de l'opinion publique. Cette voie ne doit pas nous mener à une compétition mais à une coopération avec des associations spécialisées dans des aspects particuliers de ce domaine si vaste.

Ce n'est pas uniquement l'électronique, technique micro-miniaturisée qui se meut dans les nanosecondes qu'il s'agit d'intégrer. Pour le consommateur moyen la machine à laver sera encore pour quelques années plus importante que l'ordinateur. C'est dans une optique de la technique au service du bien-être quotidien que l'ASE va entreprendre l'extension de sa mission d'essais et de certifications des appareils électriques. Cette intention est le résultat d'une concertation intensive au cours de la séance de réflexion du comité. Si je mentionne ces courants d'idées à ce stade préliminaire c'est pour solliciter des apports de vous tous. Nous nous rendons compte que ces travaux ne pourront déboucher sur des réalisations rapides.

Après avoir exposé quelques-uns des axes d'activité de votre comité, je voudrais encore quelques minutes abuser de la chance que j'ai d'être une dernière fois en tant que président à cette tribune. Vous savez que notre association participe à

la mise sur pied d'une organisation faïtière des sciences techniques en Suisse. C'est de ce métier d'ingénieur que je voudrais vous parler. Comme un grand nombre d'entre vous, comme mes prédécesseurs je suis un ingénieur électricien du fond de mon être. Je voudrais pour quelques instants défendre la cause de ces personnages un peu bizarres. Ils sont dans le fond des idéalistes à part entière, mais comme ils sont soumis à la discipline des sciences exactes ce trait se cache sous l'intransigeance des raisonnements. Les anglo-saxons parlent de «art of engineering» et expriment par là une vérité profonde. Elle contient pourtant une certaine antinomie, la traduction française qui pourrait être «l'art de la technique» fait ressortir plus nettement cette liaison de deux termes que certains humanistes ou philosophes jugent incompatibles. L'ingénieur part des vérités des sciences exactes pour aboutir à un fragment de réalité matérielle nouvelle, à un objet nouveau. Ce processus est fort semblable à la création artistique partant d'une série de sons, de couleurs ou de formes pour arriver à une concrétisation, un objet sous forme de «hardware» ou de «software». Le cheminement humain entre ces points de départ et les résultats est sans doute dans les deux cas un fait artistique, puisque imprévisible et surtout différent d'un artiste ou d'un ingénieur à un autre. L'objet de mon raisonnement n'est pas en soi cette similitude entre artiste et ingénieur mais l'image de notre profession.

Nous avons tous vécu ces derniers dix ans une attitude de doute, de critiques même allant jusqu'à la violence par rapport à notre milieu. Nous enregistrons une désaffection de notre carrière de la part des jeunes. La tâche enthousiasmante de reconstruire l'Europe après la deuxième guerre mondiale et l'idée d'apporter la technique également au pays moins développés ont longtemps caché les problèmes de fond. Les révélations subites quant aux limites de notre civilisation technique, quant à la fragilité de ressources énergétiques mondiales et quant aux divergences entre structures techniques et morales dans le tiers monde ont semé un désarroi, du reste fort compréhensible. Il est temps aujourd'hui de nous rendre compte des leçons que nous pouvons tirer de cette période d'indécision dans notre mission d'ingénieur. Je voudrais pour ma part en proposer deux. D'une part je crois que nous devons refuser le schéma selon lequel l'application des connaissances techniques engendraient par une causalité unique et irréversible de nouveaux objets techniques dissociés de l'homme, le schéma selon lequel l'ingénieur est un technocrate. Les sciences de l'ingénieur doivent de nouveau être comprises comme un art ou l'exécutant à son libre arbitre. L'ingénieur est comme l'artiste, pour en revenir à cette comparaison au départ de mes réflexions, intensément lié à son entourage matériel et social. Le cheminement de sa fonction créative répond psychologiquement à ces deux réalités. Toute créativité est une marche en terre inconnue, elle comporte des tâtonnements, des changements de direction et de temps à autres des retours sur soi-même. Pour que les jeunes générations comprennent l'ingénieur et par delà notre civilisation il est important de refuser le masque d'infaillibilité de la technique et d'affirmer au contraire les liens existants toujours entre la créativité de l'individu et son contexte social.

Une deuxième constatation me paraît importante. Les limites qui se dessinent en face de notre civilisation technique nous font prévoir que les difficultés d'assurer le bien-être des populations locales ou globales augmentent, que nous avons donc besoin de plus de science. Pour simplifier cette pensée

nous dirons que le manque de pétrole exige un nombre d'ingénieurs beaucoup plus grand avec beaucoup plus d'imagination et un enthousiasme nouveau. La fuite de nos jeunes intellectuels vers la nature, vers le mode de vie agricole ou vers des philosophies du refus des responsabilités a été une contrepartie logique de nos propres hésitations. Le phénomène a eu son utilité, son effet de catalyseur, mais nous pouvons très clairement constater que le travail reste à faire. Notre civilisation pour rester humaine doit devenir infiniment plus économe et plus ingénieuse. Parmi les bâtisseurs de cet avenir un grand contingent d'ingénieurs est indispensable. C'est à nous de faire

comprendre le côté passionnant de ces nouvelles responsabilités créatives. C'est à nous aussi de laisser toute la liberté possible aux travaux de recherche pour que l'enthousiasme soit durable.

Chers amis électriciens, je souhaite que vous repreniez cet appel en faveur d'un engagement nombreux et intense des jeunes pour les sciences techniques.

Adresse de l'auteur

Dr. E.h. A. W. Roth, administrateur-délégué de la S.A. Sprecher & Schuh, 5001 Aarau.